



BILAN DE MANDAT



2014-2020





Martial de VILLELUME

Le mandat qui s'achève aura été riche en évènements et nouveautés pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

C'est pourquoi le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Charente-Maritime (CDG17), sous ma Présidence, a eu à cœur de développer ses missions répondant tant aux prescriptions législatives qu'aux attentes des employeurs territoriaux dans le cadre du contrôle de légalité, dont les services de l'Etat et la justice administrative sont les garants.

Face à la complexité juridique croissante des textes que les employeurs territoriaux doivent appliquer, je pense entre autres à la loi de transformation de la fonction publique adoptée en août 2019 par le Parlement, le Centre de Gestion a développé significativement ses moyens humains et techniques, sans instaurer de cotisation additionnelle à la cotisation obligatoire de 0,8%.

A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, le CDG 17 porte également, avec celui des Pyrénées-Atlantiques, l'Observatoire régional de l'Emploi qui a travaillé à la facilitation et à l'exploitation du Bilan social des collectivités et qui se mobilise actuellement dans le cadre d'un projet « accompagnement transversal » pour concevoir un outil aidant à l'élaboration des lignes directrices de gestion par les collectivités.

D'une manière plus générale, il s'agit bien du rôle du Centre de Gestion, outil de mutualisation de l'expertise RH, que d'assurer un accompagnement de proximité au quotidien des collectivités tout en anticipant leurs besoins futurs, afin de proposer les outils, méthodes et accompagnements nécessaires.

Je suis heureux d'introduire ce document, qui sans être exhaustif, vous permettra de mieux appréhender le travail réalisé ces six dernières années et l'évolution que le Centre de gestion, tiers de confiance, a connu.

Bonne lecture

Le Conseil d'administration

Conçu pour être au service des élus, le Centre de Gestion est géré par un **Conseil d'administration**.

Celui-ci est composé de **2 membres pour les collectivités non affiliées** (1 représentant les communes et 1 représentant les établissements publics locaux) et de 25 membres pour les collectivités affiliées (4 représentant les établissements publics locaux, 1 représentant le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et 20 représentant les communes). Chaque membre titulaire dispose d'un suppléant.

Le Conseil d'administration a été installé le 8 juillet 2014, après les élections municipales, et ses attributions le conduisent à définir les orientations, voter le budget et régler l'organisation interne du Centre de Gestion.

Le Conseil d'administration élit le Président et les membres du Bureau.

Le Bureau

LE PRÉSIDENT



M. Martial de VILLELUME
*Président,
Maire de Saint Sulpice de Royan*

LES VICE-PRÉSIDENTS



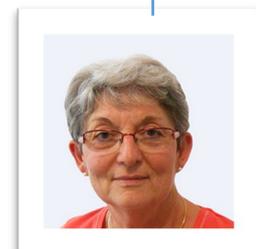
M. Jean-Louis OLIVIER
*Premier Vice-Président,
Maire d'Ars en Ré*

*Affaires administratives et
financières du Centre de Gestion*



M. Christophe DOURTHE
*Deuxième Vice-Président,
Maire de Bussac-sur-Charente*

*Président de la commission de ré-
forme En charge de l'hygiène et de
la sécurité au travail, du partenariat
avec les services de médecine
professionnelle*



Mme. Marie-Danielle GIRAudeau
*Troisième Vice-Présidente,
Maire de Fontaines d'Ozillac*

*Organisation des concours et parti-
cipation aux jurys de concours*

Le Conseil d'administration au 01/01/2020

Représentants des communes affiliées :

Monsieur Martial de VILLELUME,
Conseiller municipal de Saint-Sulpice de Royan

Monsieur Patrick BLANCHARD,
Maire de Longève

Madame Marie-Danielle GIRAudeau,
Maire de Fontaines d'Ozillac

Monsieur Christophe DOURTHE,
Maire de Bussac sur Charente

Monsieur Pierre-Henri JALLAIS,
Maire de La Chapelle des Pots

Monsieur Jean-Louis OLIVIER,
Maire d'Ars en Ré

Monsieur Jean-Pierre GAILLARD,
Maire du Bois Plage en Ré

Madame Sylvie MARCILLY,
Maire de Fouras

Monsieur David BAUDON,
Maire de La Jarrie

Monsieur Vincent DEMESTER,
Maire de Saint-Vivien

Madame Catherine DESPREZ,
Maire de Surgères

Madame Patricia FILIPPI,
Maire de Saint-Mard

Monsieur Jacques ROUX,
Maire de La Croix Comtesse

Monsieur Cyril CHAPPET,
Maire-adjoint de Saint-Jean d'Angély

Madame Madeleine PERRIN,
Maire-adjointe de Jonzac

Monsieur Didier BRAUD,
Maire d'Archiac

Monsieur François BASTERE,
Maire de Montguyon

Monsieur Rémy BERTEAU,
Maire de Saint-Martin de Coux

Monsieur Jean-Yves BAUDRIT,
Maire d'Echebrune

Monsieur Vincent BARRAUD,
Maire d'Etaules

Madame Marie-Pierre CHOBLET,
Maire de Saint-Saturnin du Bois

Monsieur Yves POUJADE,
Maire-Adjoint de Montendre

Monsieur Alain TUILLIERE,
Maire d'Aytré

Monsieur Jean-Marie TONNEAU,
Maire de Bougneau

Monsieur Jean-Jacques ELLIE,
Maire de Mazerolles

Madame Ornella TACHE,
Maire de Paillé

Madame Monique RIVIERE,
Maire de Sainte-Radegonde

Monsieur Yannick CADET,
Maire-adjoint de l'Houmeau

Madame Renée BONNEAU,
Maire de Saint-Loup de Saintonge

Madame Patricia TABUTEAU,
Maire de Saint-Coutant le Grand

Monsieur Joaquin LABRADOR,
Maire-adjoint de Courçon

Monsieur Jean GORIOUX,
Maire de Saint-Georges du Bois

Monsieur Didier ROBLIN,
Maire d'Yves

Madame Sally CHADJAA,
Maire-adjointe de Dompierre

Monsieur Gilles GAY,
Maire d'Aigrefeuille d'Aunis

Le Conseil d'administration au 01/01/2020

Représentants des établissements publics affiliés :

Madame Chantal GUIMBERTEAU,
Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge

Monsieur Bernard-Louis JOSEPH,
Vice-Président de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge

Monsieur Christian FOUGERAT,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

Monsieur Jean-Louis SAGOT,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saintes

Monsieur Christophe DOURTHE,
Maire de Bussac sur Charente

Monsieur Pierre-Henri JALLAIS,
Maire de La Chapelle des Pots

Monsieur Maurice-Claude DESHAYES,
Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes

Monsieur Jean-Pierre SERVANT,
Président de la Communauté de Communes Anis Atlantique

Représentant du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :

Monsieur Alexandre GRENOT
Conseiller Départemental

Représentants des communes et établissements publics locaux non affiliés

Monsieur Yann HELARY,
Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Monsieur Pierre MALBOSC,
Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Monsieur Jean-Pierre ROUDIER,
Maire-adjoint de la Ville de Saintes

Madame Marylise MOREAU,
Conseillère municipale déléguée de la Ville de Saintes

Réunions du Conseil d'administration



Années	Nb de réunions	Délibérations
2014	2	28
2015	2	29
2016	4	38
2017	3	30
2018	4	60
2019	5	66

Le CDG17 de 2014 à 20

2014

- * *Adhésion au socle commun de 11 collectivités et établissements publics non affiliés*
- * *Accompagnement des collectivités dans la mise en place de la protection sociale complémentaire des agents*
- * *Début de mise en œuvre des dispositions portant sur la réforme des Catégories B et C*
- * *Renouvellement et mise en place du Conseil d'administration*
- * *Organisation des élections professionnelles*
- * *Déménagement des services dans des locaux provisoires pour la durée des travaux d'extension*

2015

- * *Signature d'une convention de partenariat entre les CDG et la délégation du CNFPT Poitou-Charentes*
- * *Organisation de réunions d'information statutaire sur la mise en place des entretiens professionnels*
- * *Signature d'une convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations gestionnaire du régime de retraite des agents titulaires (CNCRACL)*
- * *Lancement de la procédure de mise en concurrence pour le contrat d'assurance groupe statutaire du personnel des collectivités*

2016

- * *10ème anniversaire du Site Emploi Territorial et participation à la refonte du site*
- * *Mise en application du protocole de Parcours Professionnel des Carrières et des rémunérations (PPCR)*
- * *Contribution au développement du logiciel « Bilan social » avec le CIG Grande Couronne*
- * *Publication de la loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires*
- * *Organisation de réunions d'information statutaires sur le PPCR et le RIFSEEP (+ mise à disposition de l'outil)*
- * *Signature d'une Charte de coopération régionale des 12 CDG de la Région Nouvelle-Aquitaine*
- * *Participation à la Conférence régionale de l'emploi et de la formation Poitou-Charentes*
- * *Adhésion au GIP informatique des Centres de Gestion*
- * *Installation du personnel dans les nouveaux locaux (extension) du Centre de Gestion*

2017

- * *Début du contrat groupe d'assurance statutaire 2017-2020*
- * *Participation à la conception des nouvelles versions et au développement de l'outil « Bilan social » mis à disposition des collectivités, en partenariat avec le CIG Grande-Couronne*
- * *Poursuite de l'accompagnement des collectivités sur la mise en œuvre du PPCR*
- * *Soutien à la mise en place du nouveau régime Indemnitaire RIFSEEP*
- * *Mise en place de réunions annuelles d'information des agents CNRACL de plus de 60 ans*

Le CDG17 de 2014 à 20

2018

- * *Mutualisation régionale de la veille documentaire*
- * *Clôture du budget annexe de l'ancienne coopération régionale Poitou-Charentes*
- * *Changement de version du logiciel de gestion RH et renforcement du réseau informatique interne*
- * *Organisation des élections professionnelles et installation des instances paritaires*

2019

- * *Renouvellement de la convention avec le FIPHFP*
- * *Prolongation du contrat groupe prévoyance*
- * *Homologation de conformité du CDG17 au Référentiel Général de Sécurité (RGS)*
- * *Mise en œuvre de la Période de Préparation au reclassement (PPR)*
- * *Publication de la loi de transformation de la Fonction publique et partenariat avec l'AMF17 et le CNFPT pour organiser une journée de formation sur la réforme statutaire*
- * *Adhésion au groupement de commande du GIP informatique des CDG*
- * *Renouvellement de la convention avec Cap-Emploi-Prométhée 17 pour l'inclusion professionnelle des travailleurs en situation de handicap*
- * *Contribution au développement du module GPEEC de l'application « Données sociales » avec le CIG Grande Couronne*
- * *Mise en place et financement, en partenariat avec Pôle Emploi, d'une seconde session annuelle de formation de secrétaires de Mairie*

2020

- * *Elaboration d'un dispositif d'information statutaire sur la loi de réforme du statut de la fonction publique*
- * *Expérimentation de la mission « Accompagnement d'évolution professionnelle »*
- * *Pilotage de la mise en place d'un plan de formation mutualisé des Centres de Gestion de la Nouvelle-Aquitaine*
- * *Déploiement du plan de continuité de l'activité des services dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, mise à disposition d'un espace d'information dédié sur le site Internet www.cdg17.fr et organisation du suivi en temps réel des demandes des collectivités pour assurer le maintien du service public.*
- * *Animation d'ateliers de réflexion et conception d'outils pour l'élaboration des lignes directrices de gestion.*

Partenaires

Emploi :

le PÔLE EMPLOI



le CAP EMPLOI



PROMETHEE 17

MESSIDOR



Santé / Prévention :

APAS



FNP



FIPHFP



Retraites :

CNRACL



CARSAT



Informatique :

GIP des CDG



SOLURIS



Réseaux

FNC DG



ANDCDG



AMF17



CNFPT



Coopération régionale des CDG



COOPÉRATION DES CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Les chiffres-clés

Affiliation

Affiliations	2014	2015	2016	2017	2018	2019
A titre obligatoire :						
Communes	468	468	464	466	463	463
Établissements publics	204	197	153	218	225	225
À titre volontaire :						
Établissements publics	3	3	3	4	5	5

Rappel sur les règles d'affiliation:

Sont affiliés **à titre obligatoire** les communes, établissements publics et établissements intercommunaux, employant :

- Moins de 350 fonctionnaires à temps complet (seuil d'affiliation fixé par la loi du 27 décembre 1994),
- Seulement des fonctionnaires à temps non complet,
- Uniquement des agents non titulaires à temps complet ou non complet.

Les autres communes et établissements peuvent s'affilier **à titre volontaire**.

Adhésion au socle commun de compétences

Depuis 2014, **11 collectivités et établissements publics** non affiliés adhèrent au socle commun de compétences, en contrepartie d'une cotisation annuelle égale à **0,15 %** de la masse salariale de la collectivité ou de l'établissement.

Rappel sur les règles d'adhésion au socle commun:

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 a créé six nouvelles missions, formant un socle indivisible, confiées aux Centres de gestion.

Les collectivités et établissements affiliés au CDG 17 bénéficient d'office de ces missions. Les collectivités et établissements non affiliés peuvent également y adhérer.

Dans le cas contraire, ces structures doivent assurer elles-mêmes ces missions.

Les chiffres-clés

Taux de cotisation obligatoire

Les ressources du Centre de Gestion résident pour une part importante dans les cotisations des collectivités locales qui lui sont affiliées (obligatoirement ou volontairement).

Le taux de cotisation a été maintenu à **0,8 %** de la masse des rémunérations versées aux agents relevant de la collectivité ou de l'établissement public affilié.

Les différents services facultatifs mis en place par le Centre de Gestion font quant à eux l'objet d'une tarification à part lorsqu'ils sont utilisés.

Effectifs gérés

Effectifs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Titulaires	6086	6369	6596	6873	7200	7555	8015
Contractuels	1811	1721	1757	1936	1859	2156	

Emplois permanents au Centre de Gestion

Emplois permanents au Centre de Gestion	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
EFFECTIF TOTAL	36	37	37	39	40	40	44

SERVICES

GESTION DES CARRIERES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'arrêtés	14300	14379	7677	19351	6940	13000

Le service répond aux élus locaux ou à leurs collaborateurs sur **l'application des règles statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux**.

Il effectue la **création et la mise à jour du dossier individuel** de chaque fonctionnaire géré.

Chaque année, sont établis et mis à disposition des collectivités **une trame de compte rendu d'entretien professionnel et les tableaux d'avancement**.

L'autorité territoriale se prononce sur ces propositions et transmet au Centre de Gestion tous les actes individuels pour la **mise à jour des dossiers** de chaque agent.

Ce travail de fond permet **d'assurer la mission complémentaire d'édition des projets d'arrêtés relatifs aux personnels** (arrêtés d'avancement d'échelon, d'avancement de grade, de promotion interne, de reclassement, d'intégration, ...).

RETRAITES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de dossiers retraite des agents traités	236	152	155	195	186	134

Dans le cadre du partenariat avec la CNRACL, le service Retraites du Centre de Gestion a renouvelé et animé plusieurs actions semestrielles :

- **des ateliers à destination des collectivités**, portant sur la réglementation et la saisie d'un dossier en ligne ;
- **des réunions d'information** pour les fonctionnaires CNRACL âgés de 58 à 60 ans dans le but de les accompagner dans leur futur départ en retraite.

Depuis l'été 2018, l'utilisation du logiciel de téléassistance TeamViewer permet au service Retraites de venir en assistance à distance sur les postes informatiques des collectivités, afin de les accompagner dans la saisie de leur dossier.

Le service assiste également téléphoniquement les collectivités pour la saisie en ligne des dossiers (simulations, affiliations...).

SERVICES

JURIDIQUE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Consultations	1527	1525	1297	2256	2282	2134
Notes d'informations mises en ligne	NR	12	28	20	10	12

Les thèmes les plus fréquemment abordés concernent les règles relatives aux conditions de recrutement et de gestion des agents contractuels, aux congés, à l'organisation du temps de travail, à l'indisponibilité physique (maladie, accident,...), à l'application des règles statutaires ou encore à la rémunération des personnels.

Le service Conseil et assistance juridique fait partie en outre du groupe de travail d'expertise RH de la coopération régionale Nouvelle-Aquitaine, qui œuvre notamment à la mise en œuvre d'une veille juridique et à des notes mutualisées comme récemment, suite à la parution de la LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique.

INSTANCES PARITAIRES

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de dossiers traités (hors avancements)	353	408	414	446	419	563
Nombre de réunions :	9	13	12	16	15	18
• CAP A	2	4	3	4	3	4
• CAP B	2	3	3	4	4	3
• CAP C	5	6	6	8	8	11
Nb de consultations écrites :	12	7	8	10	8	9
• CAP A	6	3	4	4	5	4
• CAP B	5	3	4	4	2	5
• CAP C	3	1	3	2	1	0

SERVICES

LES CONSEILS DE DISCIPLINES

CONSEIL DE DISCIPLINE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de réunions :	12	13	6	9	7	7
• CAP A	1	1	0	0	0	1
• CAP B	1	1	1	2	0	0
• CAP C	10	11	5	7	7	6
Nombre de décisions prises	14	7	12	8	6	8

LES COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (CCP)

Mises en place à la suite des élections professionnelle du 6 décembre 2018, les Commissions Consultatives Paritaires sont saisies de cas limitativement énumérés.

En 2019, les 3 CCP de catégories A, B et C, composées d'un nombre égal de représentants des employeurs et de représentants des agents contractuels des collectivités et établissements publics, se sont réunies 9 fois et ont examiné 5 dossiers (3 pour la CCP de catégorie A et 2 pour la CCP de catégorie C).

LES COMITES TECHNIQUES (CT)

COMITE TECHNIQUE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de réunions	4	5	5	5	5	4
Nombre de dossiers examinés	485	456	650	449	380	432

LES COMITES TECHNIQUES « HYGIENE ET SECURITE » (CTHS)

CTHS	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de réunions	4	5	5	5	5	4
Nombre de dossiers examinés	NR	80	221	253	380	152

SERVICES

MISSIONS TEMPORAIRES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contrats édités	5 523	4 961	4 632	5 018	5 313	7620
Bulletins de salaire établis	9 708	9 192	10 125	10 093	10806	10710
Contractuels recrutés	1 811	1 721	1 757	1 936	1 859	1859

EMPLOI-FORMATION

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de déclarations de vacances d'emploi	1933	1000	783	440	3786	3719
Nombre d'offres d'emploi publiées	335	416	531	571	783	909

Formation en alternance de secrétaire de Mairie

Depuis sa mise en place en 2001, cette formation remplit un double objectif : former les stagiaires à la grande polyvalence spécifique de ce métier et répondre aux besoins en recrutement des collectivités. Ce métier nécessite de la maturité (95 % d'entre eux ont plus de 26 ans), une formation et accueille des candidats lauréats de concours, demandeurs d'emploi ou en reconversion professionnelle.

Cette formation en alternance de trois mois et demi est dispensée, avec l'aide du CNFPT et en partenariat avec Pôle Emploi.

APPRENTISSAGE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de contrats	18	31	36	45	29	25
Nombre de collectivités accompagnées	44	45	27	36	34	31

SERVICES

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

PERIMETRE EX-REGION POITOU-CHARENTES (2014-2017)

	2014	2015	2016
Opérations organisées par le CDG 17			
Concours :	2	1	1
Dossiers instruits	562	542	817
Lauréats	44	60	62
Examens professionnels:	2	3	3
Dossiers instruits	282	412	281
Lauréats	166	196	214
Opérations conventionnées			
Concours	27	25	29
Examens professionnels	24	24	19

PERIMETRE REGION NOUVELLE-AQUITAINE (DEPUIS 2017)

	2017	2018	2019
Concours transférés :	3	1	3
Dossiers instruits	1056	171	2123
Lauréats	93	20	175
Examens professionnels transférés :	3	3	1
Dossiers instruits	26	722	107
Lauréats	13	132	13
Concours non transférés :	0	1	1
Dossiers instruits	0	776	177
Lauréats	0	78	65
Examens professionnels non transférés :	1	1	0
Dossiers instruits	447	114	0
Lauréats	114	84	0

SERVICES

CONTRAT ASSURANCE GROUPE

ADHESIONS AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de collectivités et d'établissements adhérents	450	412	466	444	446	460
Agents CNRACL concernés	425	6236	6516	4481	4448	4407
Agents IRCANTEC concernés	380	1811	1772	1602	1600	1636

ETAT DES LIEUX DE L'ABSENTEISME CNRACL

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'absentéisme	8,09 %	8,8 %	9,1 %	10 %	10,9 %	10,8 %

INSTANCES MEDICALES

COMMISSION DE REFORME

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de séances	12	12	12	12	12	12
Nombre de dossiers statués	483	608	531	517	578	557

COMITE MEDICAL

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de séances	23	24	24	24	24	23
Nombre de dossiers statués	941	1081	1253	1196	1042	1120

SERVICES

CELLULE HANDICAP—FIPHFP

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de dossiers de financement FIPHFP montés	53	106	52	82	65	72

PREVENTION

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de collectivités ayant mis en place une démarche de prévention (DU)	428	310	440	600	650	650

Le service Prévention intervient également auprès des collectivités qui le sollicitent dans le cadre des risques psychosociaux, de l'ergonomie et du maintien dans l'emploi.

CHOMAGE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de prestations réalisées	1203	1649	1711	2588	3351	3273
Nombre de convention avec les collectivités du département	21	19	35	51	38	31
Nombre de CDG ayant confié cette mission au CDG17 (mutualisation)	16	18	18	19	20	21

En 2020, un vingtième Centre de Gestion a confié la gestion de ses dossiers au service Chômage du Centre de Gestion de la Charente-Maritime.

SERVICES

CONFECTION DE LA PAIE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
« Paie publique »						
Nombre de collectivités et établissements adhérents	166	175	171	170	170	183
Nombre de bulletins de salaire publics (mensuel)	2692	2919	2823	2837	2848	3135
« Paie privée »						
Nombre d'établissements concernés	3	3	3	5	8	8
Nombre de bulletins de salaire privés (annuel)	720	770	785	1005	1437	1537

Durant la période, la prestation « Paie à façon » s'est enrichie de :

- **La dématérialisation des bulletins de paie** : dans le cadre du passage au PESV2, les collectivités ont accès à un fichier de dématérialisation;
- **Le dépôt de la déclaration PASRAU** sur Net-Entreprises et la réception des taux d'imposition pour application sur les paies